

UPOP'Arles
l'université populaire
du Pays d'Arles
&
La Ligue des droits de l'Homme,
section d'Arles



**Que reste-t-il de l'héritage
des Lumières ?**

Une conférence de

Antoine Lilti

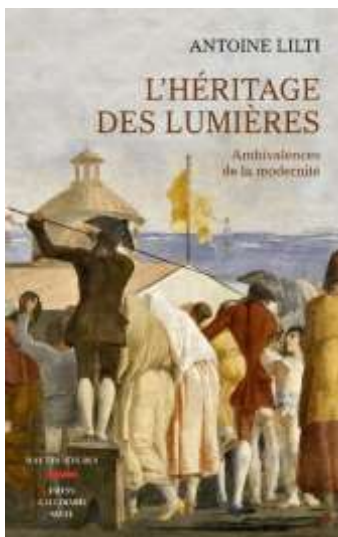
Avec Farshad et Ava Soltani, musiciens iraniens

Jeudi 17 novembre 2022, 18 h 30

Maison de la vie associative
2 bd des Lices

Entrée libre

Que devons-nous aux Lumières ? Comment penser leur héritage, leur actualité ? Les Lumières sont souvent identifiées à quelques notions (la tolérance, la liberté d'expression, la raison) qui seraient les piliers de la modernité. Parfois, elles sont même érigées en idéologie de la modernité occidentale. Il s'agit alors de les défendre ou, au contraire, de les attaquer.



Mais ces controverses bien balisées se déroulent autour d'une image caricaturale des Lumières, qui se voulait édifiante et qui se révèle sclérosée.

Or les Lumières sont tout autre chose : elles sont d'abord une réflexion critique sur les apports et les limites de la modernité. Fondées sur la promesse d'une émancipation par le savoir, les Lumières se heurtent à de nombreuses

contradictions : comment organiser le progrès des connaissances sans introduire de nouvelles inégalités ? Comment éviter que la liberté ne favorise les charlatans ? Comment revendiquer l'universalité de la nature humaine sans nier l'égalité des dignités des cultures ?



De l'au-delà, les philosophes Rousseau et Voltaire, éclairent le peuple. Allégorie anonyme du XIXe siècle

Nous essaierons de voir quelles formes peuvent prendre, aujourd'hui, des Lumières véritablement universalistes, c'est-à-dire polyphoniques et tolérantes, dans le monde pluriel et globalisé qui est désormais le nôtre. A.Lilti.

Antoine Lilti est professeur au Collège de France, où il occupe la chaire Histoire des Lumières (XVIIIe-XXIe siècle). Ses travaux portent sur l'histoire sociale et culturelle du XVIIIe siècle. Il a publié: Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle (Fayard, 2005), Figures publiques. L'invention de la célébrité (Fayard, 2014) et L'héritage des Lumières (EHESS/Seuil/Gallimard, 2019).

La conférence sera ponctuée de pauses musicales avec les musiciens Farshad et Ava Soltani, qui apporteront un témoignage sur les libertés bafouées en Iran.



Antoine Lilti



Farshad, Ava et Darius Soltani

Farshad Soltani est un musicien au parcours original et aux compétences multiples. Avec comme base sa solide formation classique, il s'est intéressé à la culture de son pays et plus particulièrement à la musique traditionnelle. Il a acquis, en autodidacte et avec des maîtres, la maîtrise du répertoire classique iranien et de ses instruments : setar, kémanche, ney ou roseau, et pour les percussions, le zarb ou tombac et le daf.

<http://www.ldh-france.org>

www.upoparles.org